



TAXE D'APPRENTISSAGE

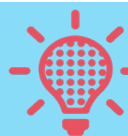
AGISSONS ENSEMBLE POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES !



guider
seul ou à plusieurs



dénicher
la perle rare



inspirer
pour mieux sélever



incuber
Pour innover ensemble

A la fois cellule d'expertise et startup sociale, nous sommes le pôle d'accompagnement et d'innovation sociale en faveur de l'emploi du GROUPE SOS.

Pour renforcer notre impact auprès des jeunes, des adultes et des acteurs qui les entourent, nous expérimentons des solutions nouvelles pour faire bouger les lignes.

LE PROGRAMME **teame**.

L'objectif du programme **teame**. est de **remobiliser les jeunes les plus vulnérables** en les faisant participer à la création d'une entreprise éphémère pour **développer leur capacité d'agir** et vivre une expérience réelle de gestion et de vie en entreprise. Une **teame**. c'est 8 à 12 jeunes qui créent et gèrent durant 3 mois leur entreprise.

GRÂCE À LA TAXE D'APPRENTISSAGE, NOS ACTIONS EN 2018 :



104 jeunes accompagnés par **teame**. sur 3 départements en Ile-de-France



112 entreprises mobilisées pour former les jeunes sur la finance, le marketing, le management...



90% des jeunes sont reconnectés à l'emploi ou à la formation dans les 2 mois qui suivent la fin de la **teame**.

MERCI À TOUS CEUX QUI NOUS ONT SOUTENUS EN 2018 !

GRÂCE À VOTRE TAXE, NOS PROJETS POUR 2019

120 JEUNES

Planter et développer les **teame.** à Paris, dans le Val d'Oise, dans le Val de marne, en Seine-Saint-Denis, dans les Yvelines, à Perpignan et à Lyon pour accompagner 120 jeunes.

15 JOURNÉES DE FORMATION

15 jours de formations de qualité avec plus de 100 entreprises intervenantes : coaching, visites d'entreprise, mise à disposition d'un lieu d'accueil pour leur conseil d'administration, devenir parrain ou marraine d'une **teame.**

25 ÉVÈNEMENTS

Un évènement d'inauguration et de clôture pour chaque **teame.** organisée par les jeunes en autonomie.

VOUS SOUHAITEZ PRENDRE PART AUX PROJETS DE LA PLATEFORME i ?



Vous pouvez verser une fraction de votre taxe d'apprentissage à La Plateforme i par l'intermédiaire de votre organisme collecteur, avant le **28 février 2019.**



La Plateforme i est habilitée à percevoir une partie des fonds **Hors Quota**, selon l'article L.6241-10 du Code du travail et apparaît sur la liste des «Etablissements admis à titre dérogatoire».



Sur votre formulaire de déclaration de la taxe, veuillez indiquer : La Plateforme insertion - 775 685 506 00419, comme bénéficiaire.



Pour nous permettre de vous remercier de votre engagement, merci de nous retourner le bordereau ci-joint.



Nom de l'établissement et référent

La Plateforme i - www.plateforme-i.fr
7, Boulevard Voltaire
75011 - Paris
SIRET : 775 685 506 00419

Eyal Benazera
Responsable Développement
01.58.30.55.08 / 06.33.39.69.93
eyal.benazera@groupe-sos.org